



Assemblée générale

Distr. générale
27 novembre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 143 de l'ordre du jour

Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2012-2013 du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent document, qui constitue le premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2012-2013 du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, est présenté en application de la résolution 66/239 de l'Assemblée générale.

Comme l'indique la section II du présent rapport, le montant total des prévisions de dépenses révisées brutes, qui s'élève à 290 133 200 dollars, tient compte des dépenses effectives liées aux postes engagées en 2012 et de l'actualisation des projections relatives aux taux. Sur cette base, les prévisions révisées sont en augmentation de 7,3 millions de dollars, déduction faite des contributions du personnel, par rapport au montant du crédit initialement ouvert pour l'exercice biennal 2012-2013.

Il convient de rappeler que, dans le contexte du budget ordinaire, l'Assemblée générale a décidé, dans sa résolution 66/246, de renvoyer au stade de l'examen du premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2012-2013 la question de l'actualisation des coûts liés aux postes en fonction des projections relatives à l'inflation et aux taux de change, afin que les crédits ouverts au titre des postes reposent sur les dépenses constatées. L'examen de la question de l'actualisation des coûts liés aux postes a aussi été reporté en application de la résolution 66/239 (voir annexe de celle-ci). Ainsi, le calcul des prévisions de dépenses révisées présenté dans la section III du présent rapport, qui aboutit à un montant brut de 283 067 700 dollars, tient compte seulement des dépenses effectives



liées aux postes engagées en 2012, sans actualisation des projections relatives aux taux. Sur cette base, les prévisions révisées sont en augmentation de 1,2 million de dollars, déduction faite des contributions du personnel, par rapport au montant du crédit initialement ouvert pour l'exercice biennal 2012-2013.

Les mesures que l'Assemblée générale est invitée à prendre sont énoncées dans la section IV du présent rapport.

I. Introduction

1. L'objectif principal du premier rapport sur l'exécution du budget est de recenser les révisions des prévisions qui s'imposent du fait des variations des taux d'inflation et de change ainsi que des taux de vacance de postes et des coûts standard retenus pour le calcul du crédit initialement ouvert. Ces variations sont estimées en tenant compte des dépenses effectives liées aux postes engagées en 2012 et de l'actualisation des projections de taux.

2. Ces ajustements techniques se traduisent par une augmentation nette de 7 288 800 dollars des prévisions de dépenses du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Leur répartition par composante et par objet de dépense est indiquée, respectivement, dans les tableaux 2 et 3 ci-après, assortie à chaque fois de la ventilation par facteur de variation.

3. Les variations des paramètres utilisés pour chiffrer le crédit initialement ouvert sont expliquées dans la section II, tandis que l'annexe récapitule les hypothèses budgétaires retenues pour calculer le montant initial du crédit ouvert pour l'exercice 2012-2013 ainsi que les taux utilisés dans le présent rapport.

4. Le montant net de 1 222 100 dollars présenté dans la section III au titre des ajustements à apporter aux prévisions de dépenses repose seulement sur les dépenses effectives liées aux postes engagées en 2012, compte tenu du report de l'actualisation des coûts liés aux postes en fonction de la mise à jour des projections relatives aux taux, en application de la résolution 66/239 de l'Assemblée générale.

5. Le tableau 1 ci-après récapitule les prévisions de dépenses révisées.

Tableau 1
État récapitulatif des prévisions de dépenses révisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Estimations révisées sur la base des dépenses effectives liées aux postes et de l'actualisation des projections relatives aux taux</i>			<i>Estimations révisées sur la seule base des dépenses effectives liées aux postes</i>			
	<i>Montant initial^a</i>	<i>Augmentation par rapport à l'ouverture de crédit initiale</i>		<i>Montant</i>	<i>Augmentation par rapport à l'ouverture de crédit initiale</i>		
		<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>		<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Dépenses (montant brut)	281 036,1	9 097,1	3,2	290 133,2	2 031,6	0,7	283 067,7
Recettes	30 521,3	1 808,3	5,9	32 329,6	809,5	2,7	31 330,8
Total (montant net)	250 514,8	7 288,8	2,9	257 803,6	1 222,1	0,5	251 736,9

^a Tel qu'approuvé dans la résolution 66/239.

II. Prévisions de dépenses révisées sur la base des dépenses effectives liées aux postes et de l'actualisation des projections relatives aux taux

6. Les tableaux 2 et 3 ci-après récapitulent les principaux facteurs de variation suivant les procédures et principes budgétaires en vigueur.

Tableau 2

État récapitulatif des prévisions de dépenses et de recettes, par composante et par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Composante	Crédit ouvert pour 2012-2013 ^a	Ajustements prévus				Total	Estimations révisées sur la base des dépenses effectives liées aux postes et de l'actualisation des projection relatives aux taux
		Taux de change	Inflation	Coûts standard	Vacance de postes		
A. Chambres	12 076,5	(79,3)	10,3	–	–	(69,0)	12 007,5
B. Bureau du Procureur	57 804,1	(1 907,4)	1 642,6	1 234,4	744,5	1 714,1	59 518,2
C. Greffe	208 449,3	(6 930,3)	5 345,7	4 718,7	4 393,5	7 527,6	215 976,9
D. Gestion des dossiers et des archives	2 706,2	(96,0)	20,4	–	–	(75,6)	2 630,6
Total (montant brut)	281 036,1	(9 013,0)	7 019,0	5 953,1	5 138,0	9 097,1	290 133,2
Recettes							
Recettes provenant des contributions du personnel	30 221,8	(778,7)	1 096,4	526,5	964,1	1 808,3	32 030,1
Recettes accessoires	299,5	–	–	–	–	–	299,5
Total (montant net)	250 514,8	(8 234,3)	5 922,6	5 426,6	4 173,9	7 288,8	257 803,6

^a Tel qu'approuvé dans la résolution 66/239.

Tableau 3

État récapitulatif des prévisions de dépenses, par objet de dépense et par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet	Crédit ouvert pour 2012-2013 ^a	Ajustements prévus				Total	Estimations révisées sur la base des dépenses effectives liées aux postes et de l'actualisation des projection relatives aux taux
		Taux de change	Inflation	Coûts standard	Vacance de postes		
Postes	105 213,6	(3 541,0)	5 303,0	5 426,6	4 173,9	11 362,5	116 576,1
Autres dépenses de personnel	55 950,4	(2 003,8)	257,0	–	–	(1 746,7)	54 203,7
Émoluments des non-fonctionnaires	11 863,7	(78,3)	10,2	–	–	(68,1)	11 795,6
Consultants	478,6	(16,9)	2,2	–	–	(14,7)	463,9
Experts	255,5	(9,1)	1,2	–	–	(7,9)	247,6
Voyages	4 110,0	–	(2,1)	–	–	(2,1)	4 107,9
Services contractuels	40 920,4	(1 451,1)	198,6	–	–	(1 252,5)	39 667,9

Objet	Crédit ouvert pour 2012-2013 ^a	Ajustements prévus				Total	Estimations révisées sur la base des dépenses effectives liées aux postes et de l'actualisation des projection relatives aux taux
		Taux de change	Inflation	Coûts standard	Vacance de postes		
Frais généraux de fonctionnement	27 290,5	(967,8)	130,7	–	–	(837,1)	26 453,4
Dépenses de représentation	17,1	(0,6)	–	–	–	(0,6)	16,5
Fournitures et accessoires	1 563,2	(55,3)	7,6	–	–	(47,7)	1 515,5
Mobilier et matériel	2 738,7	(97,5)	12,3	–	–	(85,2)	2 653,5
Réfection des locaux	362,6	(12,9)	1,8	–	–	(11,1)	351,5
Subventions et contributions	50,0	–	–	–	–	–	50,0
Contributions du personnel	30 221,8	(778,7)	1 096,4	526,5	964,1	1 808,3	32 030,1
Total (montant brut)	281 036,1	(9 013,0)	7 019,0	5 953,1	5 138,0	9 097,1	290 133,2
Recettes							
Recettes provenant des contributions du personnel	30 221,8	(778,7)	1 096,4	526,5	964,1	1 808,3	32 030,1
Recettes accessoires	299,5	–	–	–	–	–	299,5
Total (montant net)	250 514,8	(8 234,3)	5 922,6	5 426,6	4 173,9	7 288,8	257 803,6

^a Tel qu'approuvé dans la résolution 66/239.

7. Il convient de rappeler que l'Assemblée générale a décidé, dans sa résolution 66/239, de renvoyer au stade de l'examen du premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2012-2013 la question de l'actualisation des coûts liés aux postes en fonction des projections relatives à l'inflation et aux taux de change, afin que les crédits ouverts au titre des postes reposent sur les dépenses constatées. Ainsi, les taux d'inflation et de change pris en compte pour le calcul du crédit initial pour l'exercice 2012-2013 étaient ceux utilisés pour établir le montant révisé du crédit de l'exercice 2010-2011. Les ajustements relatifs aux postes décrits dans la présente section reposent en revanche sur les dépenses effectivement engagées en 2012 et sur des projections actualisées par rapport aux taux utilisés pour établir le montant révisé du crédit de l'exercice 2010-2011.

8. Pour les objets de dépense autres que les postes, les ajustements reposent sur les dépenses effectivement engagées en 2012 et sur des projections actualisées par rapport aux taux employés pour calculer le crédit initial ouvert pour 2012-2013.

A. Fluctuations des taux de change

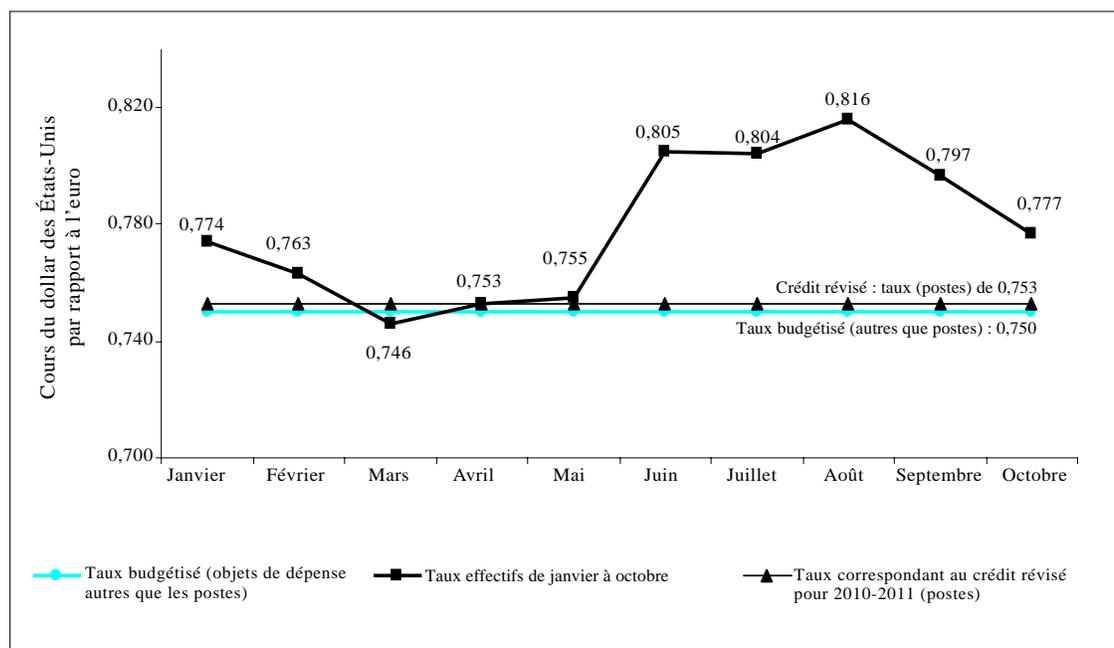
(Diminution de 9 013 000 dollars)

9. Aux fins de l'actualisation des coûts, on peut se servir soit de la moyenne des taux de change opérationnels constatés depuis le début de l'exercice biennal, soit des taux opérationnels en vigueur au moment de l'actualisation. On se souviendra que dans son rapport sur les comptes de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1995, (A/51/5 (Vol. I), chap. II, par. 110), le Comité des commissaires aux comptes avait recommandé qu'aux fins de l'établissement du budget les prévisions concernant les taux de change opérationnels soient fondées sur une moyenne plutôt

que sur le dernier taux de change disponible. Le Secrétaire général avait indiqué qu'il n'était pas souhaitable de déterminer à l'avance s'il fallait utiliser une moyenne ou se fonder sur le dernier taux de change disponible pour établir les prévisions budgétaires et réévaluer les coûts, et qu'il faudrait en décider au moment de chaque réévaluation. Cette conclusion a été communiquée à l'Assemblée générale et approuvée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/51/7/Add.1 à 9 et Add.6, par. 5), lequel a préconisé que le Secrétaire général utilise les taux de change aboutissant à l'estimation la plus basse.

10. Dans le présent rapport, on a utilisé les taux de change effectivement appliqués aux opérations de l'ONU pour la période allant de janvier à octobre 2012 et, pour novembre et décembre 2012, le taux en vigueur en octobre. Pour 2013, le taux moyen de 2012 a été appliqué, de façon à obtenir l'estimation la plus basse du crédit nécessaire, conformément à la méthode en vigueur. La baisse d'un montant de 9 013 000 s'explique par l'affaiblissement global de l'euro en 2012 par rapport aux taux ayant servi pour l'élaboration du budget (voir figure ci-après). Les ajustements qui devront être opérés pour refléter l'évolution effective des taux de change en 2013 seront indiqués dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2012-2013.

Figure
Évolution de l'euro par rapport au dollar des États-Unis (2012)



B. Inflation

(Augmentation de 7 019 000 dollars)

11. Les taux d'inflation révisés appliqués à tous les objets de dépense relatifs aux activités menées à La Haye (Pays-Bas) ont été calculés en tenant compte des facteurs suivants : a) dans le cas des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur, les coefficients d'ajustement utilisés aux fins du calcul des indemnités de poste promulgués par la Commission de la fonction publique internationale pour la période allant de janvier à octobre 2012 et des projections fondées sur les données utilisées par la Commission; b) dans le cas des agents des services généraux et des catégories apparentées, l'écart entre les ajustements au coût de la vie effectifs et ceux budgétisés; c) pour les objets de dépense autres que les postes, les informations concernant les indices des prix à la consommation fournies par le magazine *The Economist*.

12. L'augmentation tient en grande partie à la hausse des ajustements au coût de la vie applicables aux agents des services généraux et des catégories apparentées et aux coefficients d'ajustement applicables à la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur.

C. Ajustements apportés aux coûts standard

(Augmentation de 5 953 100 dollars)

13. L'augmentation de 5 953 100 dollars représente les effets nets de la modification des coûts salariaux standard, des dépenses communes de personnel et des taux de contribution du personnel. La révision des coûts salariaux standard pour 2012 repose sur la moyenne des dépenses salariales effectives engagées depuis le début de l'exercice biennal, par catégorie et par classe. Aux fins de l'établissement du présent rapport, les données salariales mensuelles du Tribunal pour les mois de janvier à septembre 2012 ont été analysées par catégorie et par classe, et comparées aux montants retenus dans le budget. Les prévisions pour 2013 sont des projections fondées sur les tendances observées en 2012.

14. Les dépenses communes de personnel sont budgétisées sur la base du pourcentage des traitements nets applicable au lieu d'affectation considéré. Elles se composent des indemnités et prestations ainsi que des frais engagés à l'occasion de la nomination, de la mutation et de la cessation de service des fonctionnaires. En l'espèce, elles ont été ajustées en comparant les dépenses effectivement engagées à ce titre par le Tribunal pendant l'exercice biennal 2010-2011 et les mois de janvier à septembre 2012 aux estimations faites au montant de l'ouverture de crédit initiale.

D. Vacance de postes

(Augmentation de 5 138 000 dollars)

15. L'augmentation de 5 138 000 dollars découle des ajustements apportés aux taux de vacance de postes prévus pour 2012-2013 sur la base des données réelles de 2012, comme indiqué dans l'annexe.

III. Prévisions de dépenses révisées sur la seule base des dépenses effectives liées aux postes

16. Les ajustements présentés dans la section II reposent à la fois sur la prise en compte des dépenses effectives liées aux postes engagées en 2012 et sur des projections de taux actualisées pour l'exercice 2012-2013. Sur cette base, les prévisions de dépenses révisées s'élèvent à 290 133 200 dollars, comme indiqué dans le tableau 5, et elles serviront de base à l'élaboration du projet de budget-programme pour l'exercice 2014-2015.

17. Conformément aux dispositions de la résolution 66/239 de l'Assemblée générale, la présente section contient des prévisions révisées fondées seulement sur les dépenses effectives liées aux postes engagées en 2012, l'actualisation des projections de taux étant reportée. Sur cette base, les prévisions révisées s'établissent à 251 736 900 dollars. Les ajustements qui devront être opérés pour refléter l'évolution effective des différents facteurs en 2012-2013 seront indiqués dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget de cet exercice biennal.

18. Ainsi, le montant de 72 408 700 dollars indiqué au titre des postes pour 2012 découle des montants réels engagés de janvier à septembre, extrapolés jusqu'en décembre. Le montant de 69 132 000 dollars prévu au titre des postes pour 2013 traduit le report de l'actualisation des projections de taux relatives aux postes, autrement dit il est inchangé par rapport à l'ouverture de crédit initiale. Les prévisions de dépenses relatives aux objets de dépense autres que les postes ont été actualisées conformément à la pratique existante, comme indiqué dans la section II ci-dessus.

Tableau 4

Prévisions de dépenses révisées sur la seule base des dépenses effectives liées aux postes

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédit initialement ouvert ^a	Estimations révisées sur la base des dépenses effectives liées aux postes	Augmentation par rapport au crédit initial	
			Montant	Pourcentage
Total (montant brut)	281 036,1	283 067,7	2 031,6	0,7
Total (montant net)	250 514,8	251 736,9	1 222,1	0,5

^a Tel qu'approuvé dans la résolution 66/239.

Tableau 5
Prévisions de dépenses révisées pour l'exercice 2012-2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Estimations révisées sur la base des dépenses effectives liées aux postes et de l'actualisation des projections relatives aux taux</i>			<i>Estimations révisées sur la seule base des dépenses effectives liées aux postes</i>			<i>Variation</i>		
	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2012-2013^a</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2012-2013</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2012-2013</i>
Postes (y compris contributions du personnel)	72 408,7	76 197,5	148 606,2	72 408,7 ^b	69 132,0 ^c	141 540,7	–	(7 065,5)	(7 065,5) ^d
Autres objets de dépenses	76 879,9	64 647,1	141 527,0	76 879,9	64 647,1	141 527,0	–	–	–
Total (montant brut)	149 288,6	140 844,6	290 133,2	149 288,6	133 779,1	283 067,7	–	(7 065,5)	(7 065,5)
Recettes									
Recettes provenant de contributions du personnel			32 030,1			31 031,3			(998,8)
Recettes accessoires			299,5			299,5			–
Total (montant net)			257 803,6			251 736,9			(6 066,7)

^a Servira de base pour le projet de budget-programme pour l'exercice 2014-2015.

^b Sur la base de dépenses effectives (engagées de janvier à septembre et extrapolées jusqu'en décembre).

^c Montant identique à celui du crédit initial.

^d Traduit le report de l'actualisation des projections de taux relatives aux postes.

IV. Décision que l'Assemblée générale est invitée à prendre

19. L'Assemblée générale est priée de prendre note du montant révisé des prévisions de dépenses de l'exercice 2012-2013 et de la base du projet de budget-programme pour l'exercice 2014-2015 qui figurent dans le tableau 5.

20. L'Assemblée générale est en outre priée de se prononcer sur les prévisions de dépenses révisées présentées dans le tableau 4 en application de la résolution 66/239.

Annexe

Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie : hypothèses budgétaires pour l'exercice biennal 2012-2013

<i>Paramètres budgétaires</i>	<i>Ouverture de crédit initiale</i>		<i>Présent rapport</i>	
	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>
Taux de change ^a	0,750 ^b	0,750 ^b	0,779	0,779
Taux d'inflation (pourcentage)	2,0	1,8	2,6	2,0
Coefficient d'ajustement utilisé aux fins du calcul des indemnités de poste (pourcentage)	53,53 ^c	56,13 ^c	49,58	52,10
Dépenses communes de personnel (pourcentage)	35,08	35,08	38,54	38,54
Taux de vacance des postes reconduits				
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (pourcentage)	9,50	9,50	8,80	8,80
Agents des services généraux et des catégories apparentées (pourcentage)	7,90	7,90	0,20	0,20
Taux de vacance des postes nouvellement créés				
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (pourcentage)	50,00	50,00	50,00	50,00
Agents des services généraux et des catégories apparentées (pourcentage)	40,00	40,00	40,00	40,00

^a Valeur du dollar des États-Unis en euros.

^b Taux utilisé dans le budget seulement pour les objets de dépense autres que les postes, les prévisions de dépenses relatives aux postes pour 2012 et 2013 ayant été calculées sur la base du taux employé pour le calcul du crédit révisé pour 2010-2011, soit 0,753.

^c Taux budgétisé sur la base du report d'actualisation (en application de la résolution 66/246); le taux budgétisé correspondant au calcul du montant révisé du crédit ouvert pour 2010-2011 serait de 50,73 pour 2012 et de 52,00 pour 2013.